

Ecrit par le 4 avril 2025

# Zéro déchet, zéro plastique mais de quoi parle-t-on ?



La conférence 'Zéro déchet, zéro plastique, quelles solutions locales ? à Châteauneuf-de-Gadagne, le 21 mars, a donné la parole à [Jérémy Pichon](#), auteur de *Ma famille zéro déchet* et [Nathalie Gontard](#) chercheuse en science des emballages. Elle était organisée et animée par notre confrère '[Sans transition !](#)' avec Julien Dézécot, directeur de publication. Plus de 200 personnes ont assisté aux deux conférences.

Organisée en deux temps, la conférence 'Zéro déchet, zéro plastique' avait lieu le matin en présence d'industriels locaux, des techniciens de collectivités, d'associations et d'acteurs de la consommation locale tandis que la deuxième conférence, donnée en soirée, d'accès gratuit, était dévolue au grand public. Plus de 200 personnes se sont intéressé au sujet.

## Des partenaires concernés

Les partenaires des conférences étaient la [Communauté de commune des Pays-de-Sorgues-Mont-de-Vaucluse](#), la Ville de [Châteauneuf-de-Gadagne](#) et le réseau d'entreprise [Luberon-Sorgues-Entreprendre](#) (LES) et en coopération avec les magasins Biocoop, Le beau geste, la brasserie la Comédienne, l'association Semailles, les vigneronns de Châteauneuf-de-Gadagne...

Ecrit par le 4 avril 2025



## **Jérémie Pichon Copyright MMH**

### **Le déchet est un symptôme**

«Le déchet est le symptôme de notre économie linéaire, entame Jérémie Pichon, auteur-conférencier. Nous extrayons, aujourd'hui, beaucoup de ressources transformées en des process agro-industriels, avec beaucoup d'énergies fossiles, comme le pétrole et l'eau, pour générer de la croissance et de l'économie.»

### **Un chiffre ?**

«Un habitant, par an, produit 390kg de déchets-dont 1 tiers de plastique-, en déchetterie cela se traduira par 590kg. Pourtant, ces chiffres ne représentent que 3 à 4% de la partie visible. La plus grande partie des déchets que l'on produit est issue de process de fabrication ce qui se traduit par 14 tonnes par an et par français liés à notre agriculture, à l'industrie et au BTP (bâtiment et travaux publics), soit 14 tonnes dévolues à notre confort de vie.»

### **Réduire la consommation à la source, c'est réduire la fabrication**

Ecrit par le 4 avril 2025

«Cela a un coût en terme de ressources prélevées, en énergies fossiles et donc en émissions de CO2 et de pollution du cycle de l'eau. L'objectif ? Détricoter ce système pour aller vers un cycle plus vertueux, une économie réellement circulaire avec des réductions à la source. En s'attaquant aux déchets, on s'attaque finalement au système.»



Copyright Jérémie Pichon

### Ce qui pose problème ?

«Le plastique, l'emballage agroalimentaire à usage unique, jetable, le blister, l'aluminium.... Nous sommes dans une société mondialisée qui a besoin de beaucoup d'emballages parce qu'elle produit loin du lieu de consommation. Cette année, à l'échelle mondiale, nous avons produit 460 millions de tonnes de plastique dont 130 millions d'emballages, dont 15 millions de tonnes qui se retrouvent dans les océans qui sont notre poubelle.»

### Comment les océans sont-ils devenus nos poubelles ?

«Cela représente un semi-remorque de déchets toute les 30 secondes se déversant dans nos océans via nos cours d'eau, soit 200 kilos par seconde. Si l'on continue dans cette logique de croissance économique : toujours plus de ressources, d'énergie, on pense que d'ici 2040 ça ne sera plus 460 millions de tonnes de déchets mais 600 millions de tonnes annuelles que nous produirons. On pense qu'il y aura plus de plastique en termes de volumes dans les océans que de poissons.»

Ecrit par le 4 avril 2025



**Nathalie Gontard Copyright MMH**

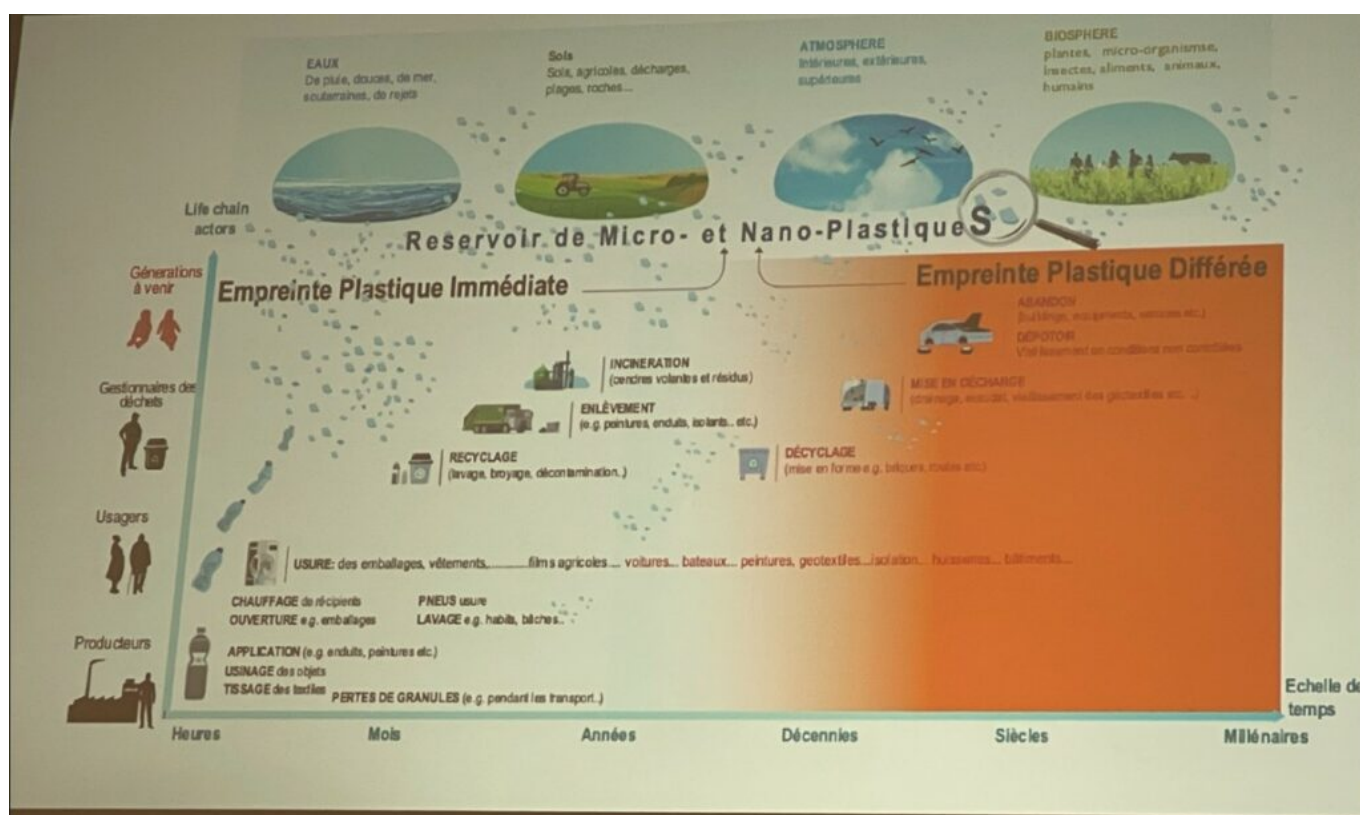
### **Quels dangers associés au plastique ?**

«Si le plastique a été autant utilisé c'est pour une question de confort de vie et de bien-être, explique Nathalie Gontard. Le plastique a la particularité de s'accumuler, c'est bien ce qui pose problème. Il n'est pas digérable par notre environnement. Il en a été produit, depuis les années 1950, plus de 12 milliards de tonnes, dont 10 milliards ont été accumulés, le reste ayant été incinéré. 10 milliards c'est cinq fois plus que la totalité de la biomasse animale sur terre. Le plastique est devenu un matériau prépondérant sur notre planète. Le problème ? Le plastique se fragmente, voyageant jusqu'à l'intérieur de notre propre corps. Le plastique est capable d'interagir avec son propre environnement, transportant avec lui des polluants, devenant toxique à tous les niveaux. Il s'accumule dans les organes des êtres vivants et en perturbe le bon fonctionnement : perturbations métaboliques, inflammatoires... Nous en possédons 0,5% dans le cerveau...»

### **Les quatre R : Réduction, Renoncer, Réutiliser, Recycler**

Ecrit par le 4 avril 2025

«On ingère l'équivalent de 5 grammes de plastiques chaque semaine, relate Jérémie Pichon. Quelles solutions ? Aller vers l'économie circulaire. Le recyclage est une fausse bonne solution puisqu'on ne change rien à cette économie linéaire qui est dans la production du toujours plus, bien au contraire et reste dans une logique de pollution. Il faut donc aller vers la réduction de la production de plastique et de notre consommation. Nous sommes 8 milliards sur terre, bientôt 12 selon les prévisions de l'ONU - Organisation des Nations Unies- et dont 3 milliards d'occidentaux qui consomment comme nous. Le vivant est en train de s'effondrer et il y a urgence. Nous devons renoncer à consommer sans limite. Il nous faut sortir du jetable pour réutiliser la matière, allongons la durée de vie de ce que nous utilisons. Enfin, recyclons ce que nous pouvons, sachant que le plastique est peu recyclable,» relate Jérémie Pichon.



Copyright Nathalie Gontard

### Mesurer l'empreinte plastique

«Le plastique est recyclable à moins de 0,5%, intervient Nathalie Gontard. Tout ce que l'on nomme recyclage est en fait du décyclage. Alors que le recyclage aura certaines vertus pour limiter le plastique, de décyclage peut être catastrophique. C'est réintroduire du plastique à l'infini.» «C'est la polaire qui revient dans la machine à laver,» intervient Julien Dézécot.

«Les micro plastiques qui se redécomposent... Reprend Nathalie Gontard et la laine qui va disparaître. Il n'est pas question que de production, d'usage et de post usage. Il y a une 4<sup>e</sup> et dernière étape : la fin de vie sur le très long terme : le plastique peut persister durant des millénaires. Le plastique et les

Ecrit par le 4 avril 2025

superplastiques font partie des pires déchets. Le plastique pollue dès sa production, pendant son usage, l'eau, dont notamment les bouteilles qui produisent énormément de nano-plastiques. Le principal danger du plastique ? Les émissions de micro et nano plastiques qui ne sont pas analysés dans le cycle de vie. Le plastique utilisé dans les bâtiments, au titre de l'isolation, dans les huisseries va émettre, durant des décennies, des micro particules et constitue un danger.»

### Les circuits courts

«On ne pourra pas faire l'économie d'un changement structurel, financier et culturel, reprend Jérémie Pichon. A commencer par l'alimentaire. Parce que les circuits longs génèrent beaucoup de plastique, les circuits courts font partie de la solution. On y gagnera en emploi, on préservera la santé. Il est question de résilience avec notre territoire car en GMS -Grande et moyenne surface- le ketchup vient de Turquie, la vinaigrette de Tchèque, le yaourt de Roumanie. Le Luxembourg produit à peine 8% de ce qu'il consomme. Les circuits courts apportent, au niveau social et économique, un système beaucoup plus vertueux, particulièrement en termes de lien social. Osons le faire.»



Ecrit par le 4 avril 2025

Une centaine de personnes était présente Copyright MMH

## Avignon : le Parti communiste se mobilise pour les habitants de la Rocade



Les militants de la section PCF (Parti communiste français) d'Avignon-Morières-Le Pontet vient de lancer une pétition pour améliorer les conditions de vie des riverains de la Rocade et des quartiers d'Avignon. L'initiative a déjà recueilli près de 1 000 signatures. Dans le même temps, la section locale du parti a adressé un courrier au préfet afin d'évoquer ses enjeux de santé publique.

### Plus de 40 000 trajets par jour dont des milliers de poids-lourds

Dans cette lettre au représentant de l'Etat en Vaucluse, le PCF Avignon-Morières-Le Pontet rappelle que « la situation des populations et plus particulièrement des nombreux enfants sur l'avenue Général de Gaulle est particulièrement inquiétante ».

Les militants communistes locaux précisent également que « cette avenue concentre plus de 40 000 trajets par jour. Des milliers de poids-lourds y génèrent des moyennes annuelles de dioxyde d'azote

Ecrit par le 4 avril 2025

dépassant la valeur de 40 µg/m<sup>3</sup>. Selon un rapport de l'institut de politique énergétique de l'université de Chicago, la pollution aux particules représente la plus grande menace pour la santé publique. Par ailleurs, la pollution aux particules fines augmente le risque de développement de maladies pulmonaires, cardiaques, d'AVC et de cancers. Les particules et le NO<sub>2</sub> provenant des moteurs diesels et surtout des poids lourds sont les principaux tueurs par atteinte cardio-vasculaire et pulmonaire. Les nuisances sonores et olfactives devenant insupportables, les habitantes et les habitants de la Rocade n'ouvrent plus leurs fenêtres. Ce manque d'aération contraint à pour conséquence une accumulation des polluants. Cette pollution interne a des effets sur la santé : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête voire intoxications. »

### **Demande d'une étude d'impact et urgence de solutions alternatives**

Citant en exemple la ville d'Atlanta, où la stratégie alternative des transports a eu pour effet une réduction de circulation ayant entraîné une réduction de 48% des crises d'asthme chez les enfants et la diminution des concentrations d'ozone de 28% (sources : JAMA 2001 ; 285: 897-905), le PCF demande une véritable étude d'impact sur la santé des familles de la Rocade dans des conditions réelles.

« Vu les insuffisances de prospective sur les transports, on ne peut que prévoir une augmentation de la mortalité et des hospitalisations si un plan global de diminution de la circulation motorisée et d'un plan pour développer toutes les solutions alternatives n'est pas mise en œuvre en urgence. »

« Seule, la réponse sécuritaire ne répondra pas aux immenses attentes. »

« A ce jour, cette lettre est restée sans réponse, regrette le PCF Avignon-Morières-Le Pontet. Pour ajouter à cet abandon, il faut faire face à une montée alarmante de la violence liée aux trafics de drogue. Les drames récents et de plus en plus réguliers nous obligent à affronter le vécu et les conséquences subies par la population et en particulier les enfants. Nous portons, par l'appel de Marseille, des propositions visant à rétablir la justice sociale et la tranquillité publique dans les territoires touchés par les trafics et les violences : soutien et accompagnement des familles des victimes, mesures visant à endiguer les flux de drogue et à garantir la sécurité des habitants. Les habitants de la périphérie n'ont-ils pas le droit de vivre en Paix, dans des quartiers vivables et apaisés ? Nous demandons des réponses concrètes et urgentes, que l'Etat doit mettre en œuvre. Seule, la réponse sécuritaire ne répondra pas aux immenses attentes. Le silence du Préfet ne peut être une réponse à cette question ! »

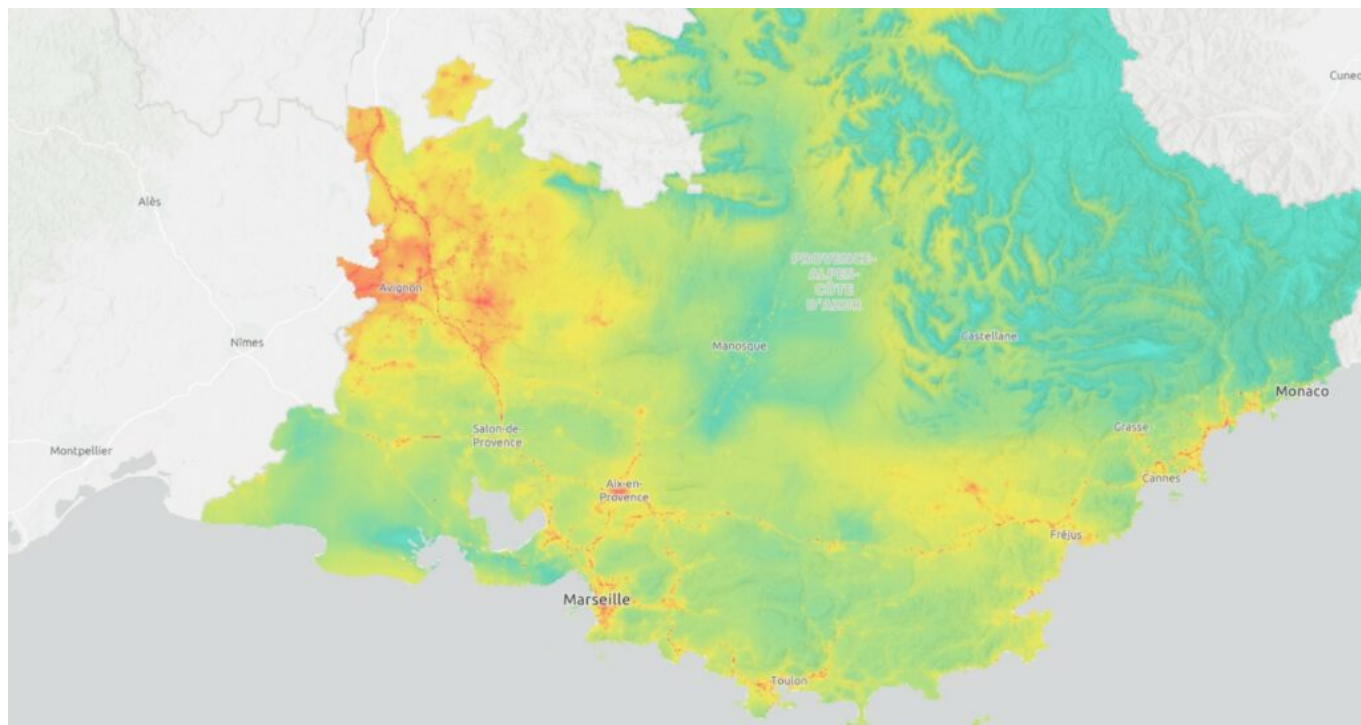
---

## **Début d'un épisode de pollution de l'air en**



Ecrit par le 4 avril 2025

# Vaucluse



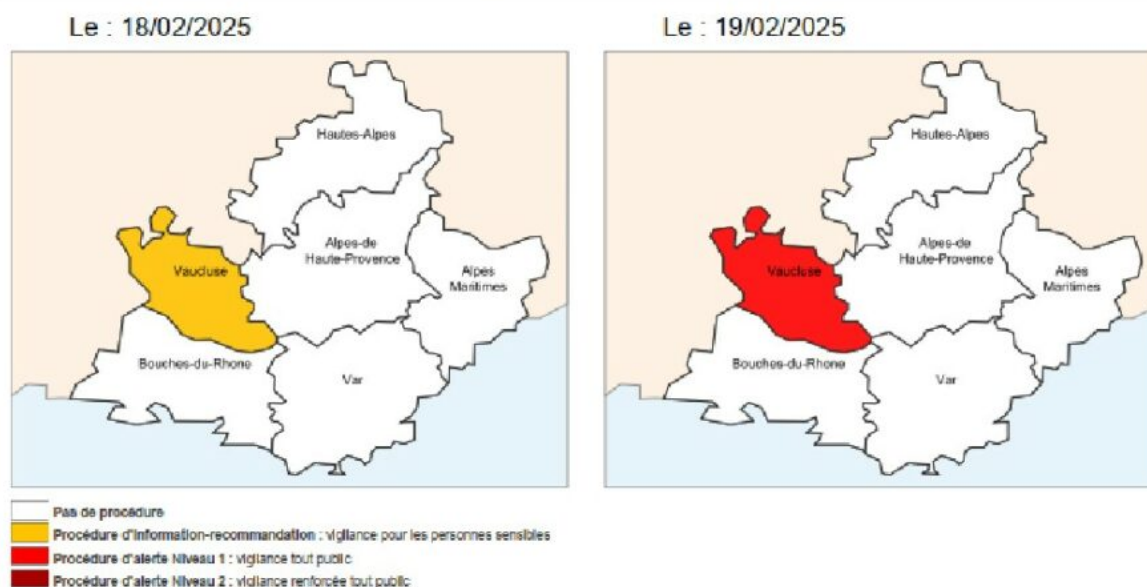
[Atmosud](#), association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, agissant sur délégation du préfet de Vaucluse, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation, dans le département, de la procédure préfectorale d'information-recommandations pour la journée d'aujourd'hui, mardi 18 février 2025.

Les conditions météorologiques stables et froides favorisent l'accumulation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère. La qualité de l'air se dégrade progressivement, principalement en raison des émissions de particules fines par le chauffage au bois, le trafic routier et l'activité industrielle.

S'il est prévu que le dépassement journalier des particules fines PM10 puisse être atteint aujourd'hui en Vaucluse, la tendance est également à la persistance de cet épisode de pollution avec le déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1 pour la journée de demain, mercredi 19 février.

Ecrit par le 4 avril 2025

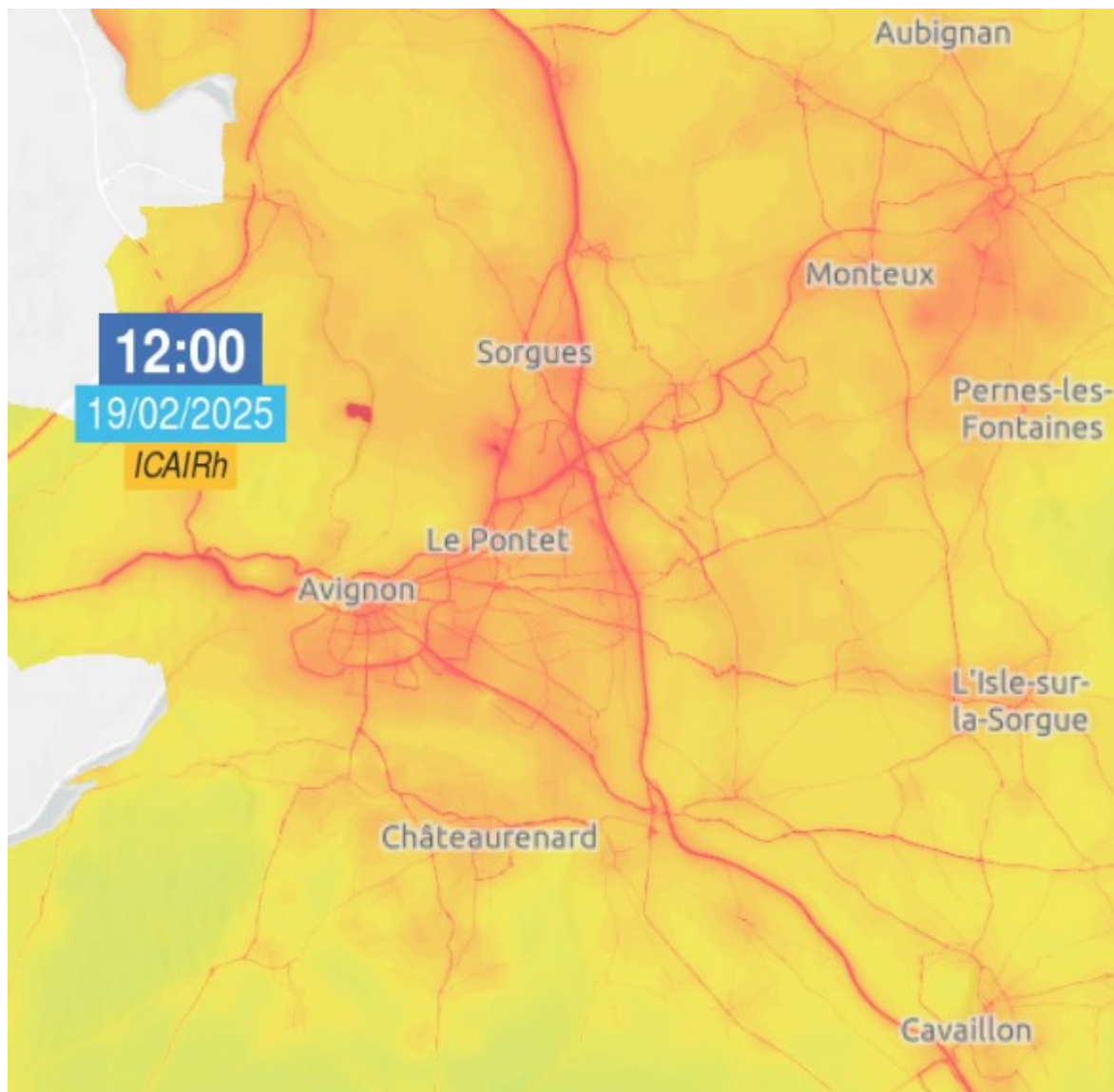
### Procédures activées et degré de vigilance associé par département



Ainsi, à compter de ce jour, mardi 18 février, outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le Préfet de Vaucluse décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

Ecrit par le 4 avril 2025



Crédit : Atmosud.

À compter de la journée de demain, mercredi 19 février correspondant au déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1, en complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation listés ci-dessus, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h ;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE.
- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).

Ecrit par le 4 avril 2025

- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...)
- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées par les services de la préfecture de Vaucluse.

L.G.

---

## Les élèves du lycée La Ricarde ont nettoyé des berges du Calavon-Coulon

Ecrit par le 4 avril 2025



**Le vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde qui se trouve à l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté 600kg de déchets qui se trouvaient dans le Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Une initiative qui rentre dans le cadre de l'opération internationale World Clean Up Day.**

Une opération verte et positive. Ce vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens [du lycée professionnel La Ricarde](#) de la commune vaucloisienne de l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté plus de 600kg de déchets sur les berges du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Dans le cadre de cette opération internationale du [World Clean Up Day](#), les participants ont été encadrés par des agents du [Parc Naturel Régional du Luberon](#).

Cette initiative apparaissait comme nécessaire. Le Calavon-Coulon qui est une rivière méditerranéenne a un débit alternatif avec de faibles productions en été et des crues automnales qui suivent ce qui le rend très sensible aux diverses pollutions. Depuis 1993 et la mise en œuvre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), on observe une amélioration certaine de la qualité des eaux de la rivière.

Ecrit par le 4 avril 2025

## Une initiative environnementale

Subissant de nombreuses crues, le cours d'eau du Calavon-Coulon voit de nombreux déchets s'amassaient sur les berges dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés et remis à jour par la rivière lorsque ces derniers se mêlent à la végétation. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et la Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Ces nuisances ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ce n'est pas la première initiative de ce type qui est menée sur le territoire du Parc régional. D'autres journées de nettoyage ont été organisées en 2023 et 2024 par le Parc et ses partenaires (avec la participation de centres loisirs, de l'entreprise RTE, des habitants, du lycée La Ricarde) qui avaient déjà permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets plastiques agricoles et de ferrailles diverses.

---

# Vaucluse : Véolia ouvre les portes de ses sites pour les journées européennes du patrimoine

Écrit par le 4 avril 2025



**Ce week-end, les journées européennes du patrimoine permettront aux français de découvrir plusieurs sites culturels et industriels. Dans ce cadre, l'entreprise Véolia a fait le choix d'ouvrir les portes de plus de 50 sites de sa structure, un peu partout en France, dont 2 en Vaucluse, à Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgues.**

Le samedi 21 septembre 2024, l'entreprise [Véolia](#), multinationale spécialisée en production et distribution d'eau ainsi que gestion des eaux usées, ouvrira plus de 50 sites de sa structure pour des visites exceptionnelles dans le cadre de la 41<sup>ème</sup> édition des journées européennes du patrimoine, dont 13 en région PACA et 2 sur le département du Vaucluse. Cet évènement national mettra en avant cette année la valorisation du patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que le patrimoine maritime.

Ces visites des sites Véolia représentent une opportunité pour le public de découvrir les installations d'une entreprise industrielle et environnementale mondiale qui se trouve près de chez eux et qui fait donc parti du patrimoine industriel. Usines de production d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri ou de valorisation énergétique.. tous ces sites font partie d'un circuit important qui assure la protection de l'environnement et sa transmission de génération en génération.

### **Des visites guidées sur le Vaucluse avec des thématiques**

Ces lieux dépositaires avec leurs équipes des connaissances constituées depuis les débuts de l'histoire de l'eau, des déchets et de l'énergie sont des lieux vivants, qui continuent à innover et à œuvrer

Écrit par le 4 avril 2025

concrètement au service des enjeux de développement durable des territoires : prévention des pollutions, protection de la santé humaine et des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique.

Sur le Vaucluse, deux sites Véolia sont présents et ouvriront leurs portes, la station d'épuration de Courtine Grand Avignon et la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgues. Les deux lieux proposeront des visites guidées assurées par des professionnels de Véolia avec des thématiques spécifiques à leurs activités.

### **Station d'Épuration de Courtine Grand Avignon (84)**

570 chemin de Courtine, 84000 Avignon - Lien d'inscription: <https://evdr.co/l0c9q>

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

Comment produire une énergie locale, propre et durable à partir de boues de station d'épuration ? Suivez les différentes étapes de traitement des eaux usées d'une partie des communes du Grand Avignon et découvrez comment elles peuvent désormais alimenter en gaz vert l'équivalent de 1300 foyers.

### **Station d'Épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)**

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

1026 Chemin de l'École d'Agriculture, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue - Lien d'inscription : <https://evdr.co/cva8p>

Venez visiter la station d'épuration de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Mont de Vaucluse, une installation qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune et la flore locales et découvrez l'envers du décor du traitement de l'eau.

---

## **Quels pays prévoient d'interdire les voitures à essence ?**



Ecrit par le 4 avril 2025



À l'heure actuelle, 60 pays et territoires dans le monde ont fixé des objectifs, signé des engagements ou annoncé des plans pour éliminer progressivement les voitures à essence et à diesel à partir d'une certaine date — une mesure que les climatologues qualifient d'absolument nécessaire pour pouvoir atteindre des émissions nettes de carbone nulles. La Norvège, pionnière en matière de mobilité électrique, sera la première à entamer ce mouvement : environ 80 % des nouvelles voitures vendues dans le pays sont d'ores et déjà électriques, et les ventes de voitures thermiques neuves devraient s'y arrêter l'année prochaine. Comme le souligne le groupe américain de défense de l'environnement Coltura, d'autres pays comme le Viêt Nam et l'Indonésie ont récemment annoncé des mesures similaires qui devraient entrer en vigueur en 2050.

Actuellement, c'est l'Europe qui compte le plus grand nombre de futures interdictions, puisque l'Union européenne a approuvé début 2023 une loi qui interdira la vente de voitures à moteur à essence dans ses États membres à partir de 2035. Plusieurs pays de l'Union européenne avaient alors déjà adopté l'élimination progressive des voitures à essence et fixé des délais encore plus serrés. Les Pays-Bas, la région flamande de Belgique, la Suède, la Grèce et la Slovénie envisagent tous de mettre fin à la vente de voitures à essence entre 2029 et 2031.

À l'instar de la situation dans l'UE, l'élimination progressive des voitures à essence a suscité des

Écrit par le 4 avril 2025

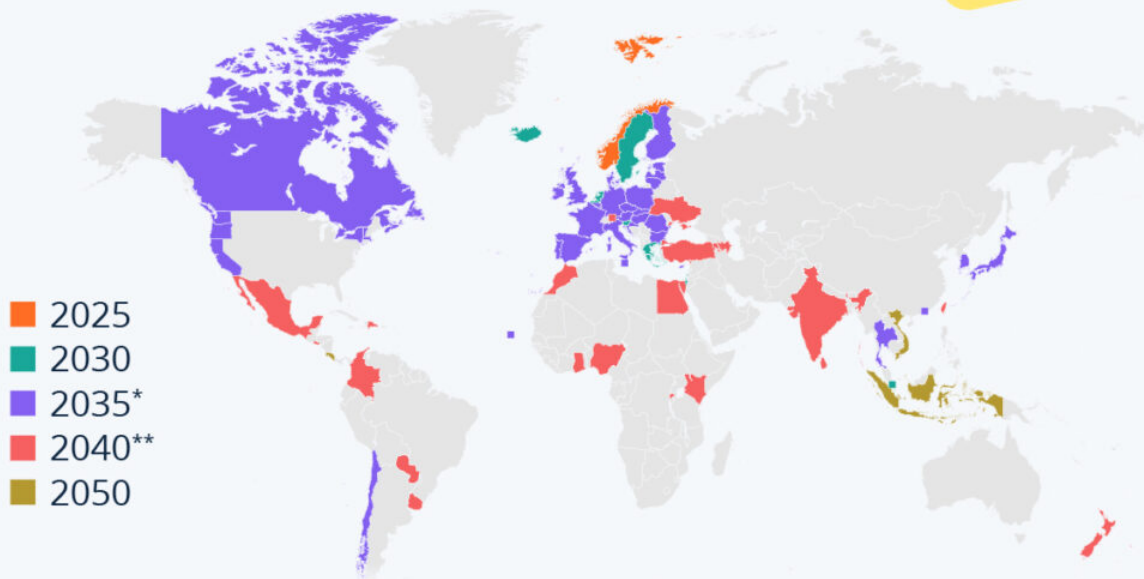
désaccords entre les États américains lorsque la Californie a fixé, en 2022, la date d'élimination progressive des nouvelles ventes de ces véhicules, également pour 2035. Alors que 17 États avaient précédemment lié leurs normes automobiles à celles de la Californie dans le cadre de la loi fédérale sur la qualité de l'air, seuls Washington, l'Oregon, le Massachusetts, New York et le Vermont ont suivi la décision de la Californie, tandis que le Connecticut et le Delaware s'en sont retirés à la dernière minute. Alors que les véhicules hybrides devaient également être progressivement éliminés, certains véhicules hybrides avancés dotés d'une batterie de grande capacité seront désormais autorisés dans les États dans lesquels l'interdiction va être mise en place. Au Canada, en Slovénie, à Singapour et au Japon, les véhicules hybrides devraient aussi être amenés à disparaître du marché avec les voitures à essence.

Le Sri Lanka s'est fixé les objectifs les plus ambitieux au monde : le pays ne se contente pas de supprimer progressivement les ventes de nouvelles voitures à essence, mais prévoit également d'interdire totalement les voitures, les tuk-tuks et les motos à moteur à combustion d'ici à 2040. Récemment, le pays a déjà attiré l'attention de la communauté internationale pour avoir adopté d'autres législations radicales dont la mise en œuvre s'est avérée problématique. Pour certains petits pays qui ne disposent pas de leurs propres constructeurs automobiles ou de leurs filiales, l'élimination progressive des voitures à essence peut s'avérer être plus facile à mettre en œuvre : le Cap-Vert, qui a signé avec plusieurs autres nations du monde la déclaration de la COP26 visant à interdire la vente de nouvelles voitures à moteur à combustion d'ici à 2040, s'est fixé en interne l'objectif de réaliser cet exploit encore plus tôt, d'ici à 2035, car pour ce faire, il lui suffit d'interdire l'importation de voitures à essence.

Ecrit par le 4 avril 2025

# Quels pays prévoient d'interdire les voitures à essence ?

Objectifs officiels de fin des ventes de véhicules essence et diesel neufs, par pays



La Slovénie, le Japon, le Canada, Singapour et certains États américains continueront d'autoriser la vente de véhicules hybrides. Sri Lanka : interdiction de circuler.

\* inclut l'interdiction à l'échelle de l'UE.

\*\* inclut les signataires des engagements 2.A et 2.B de la COP26.

Sources : A2Z Coalition, Coltura, ICCT, recherches Statista



**statista**

De Valentine Fourreau pour Statista

# Pollution de l'air par l'ozone : le Vaucluse en alerte



**Le département de Vaucluse est en train de subir un épisode de pollution de l'air, notamment à cause des conditions météorologiques, à savoir les températures élevées, le Vaucluse étant en vigilance orange canicule depuis ce lundi 29 juillet.**

Les concentrations d'ozone relevées aujourd'hui — le mardi 30 juillet— sont élevées sur l'ensemble de la région et particulièrement en Vaucluse, où le seuil horaire d'information-recommandation pourra être dépassé. Ce mercredi 31 juillet, un vent de secteur Sud devrait toucher le département, et pourra apporter des poussières désertiques, entraînant une persistance de l'épisode de pollution de l'air à l'ozone et un passage en alerte de niveau 1.

Ecrit par le 4 avril 2025

### Procédures activées et degré de vigilance associé par département

Le : 30/07/2024



Le : 31/07/2024



Durant cet épisode, le préfet de Vaucluse a décidé le renforcement des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique, des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique, de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique, des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs, des contrôles du respect des prescriptions ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), ainsi que des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

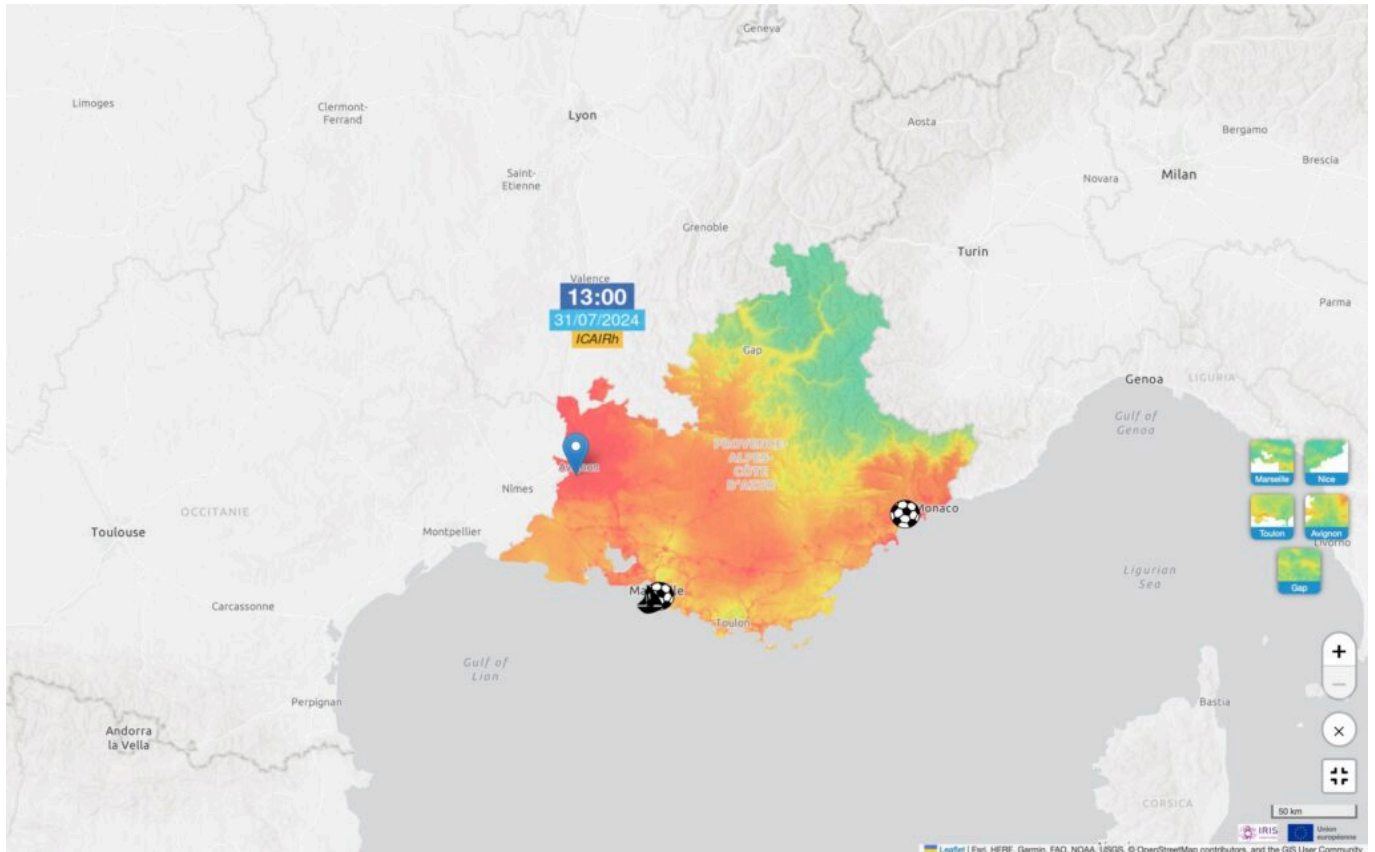
Pour la journée du mercredi 31 juillet, plusieurs mesures exceptionnelles sont mises en œuvre :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h,
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE,
- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles),
- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes,
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...),
- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation),
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts,
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-

Ecrit par le 4 avril 2025

- produits agricoles,
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

**Pour suivre l'évolution du pic pollution, cliquez sur l'image ci-dessous.**



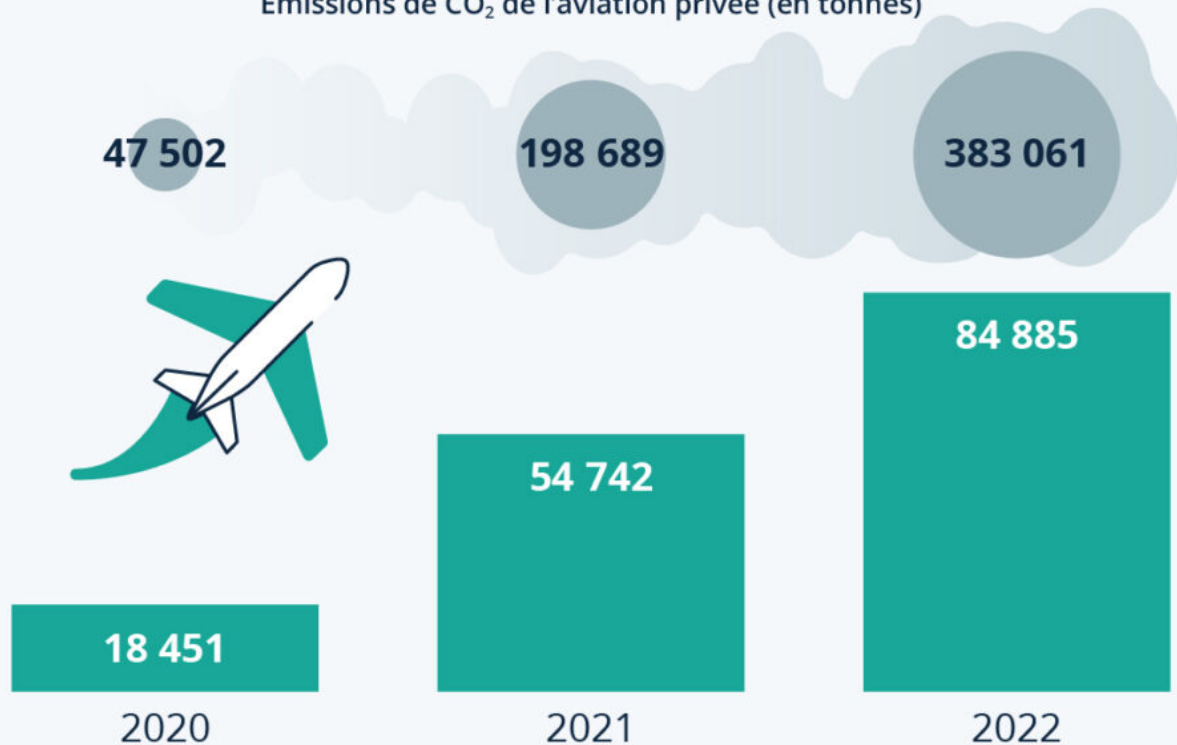
## En France, les vols privés ont quadruplé depuis 2020

Écrit par le 4 avril 2025

# En France, les vols privés ont quadruplé depuis 2020

Nombre de vols privés et émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'aviation privée en France entre 2020 et 2022

Émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation privée (en tonnes)



Source : CE Delft



**statista**

L'aviation est régulièrement pointée du doigt pour son impact disproportionné sur le climat. Cependant, d'après [les données](#) de l'organisation européenne Transport et Environnement, seulement 1 % des personnes sont à l'origine de 50 % des émissions de l'aviation mondiale. En cause : l'utilisation de jets privés.

Ecrit par le 4 avril 2025

Selon le rapport de Transport et Environnement, un vol en jet privé de quatre heures génère autant d'émissions qu'un individu moyen en un an. Les jets privés sont 5 à 14 fois plus polluants que les avions commerciaux par passager, et 50 fois plus polluants que le train. En 2019, un vol sur dix au départ de la France était effectué en jet privé, et la moitié effectuait un trajet de moins de 500km. En Europe, les jets privés sont deux fois plus susceptibles d'être utilisés pour des vols considérés comme très courts (moins de 500km) que les vols commerciaux. De plus, en août 2020, alors que les vols commerciaux étaient en baisse de 60 % par rapport à l'année précédente, le trafic des jets privés avait retrouvé son niveau d'avant la pandémie de Covid-19.

Comme le montre notre graphique, basé sur des [données](#) de CE Delft, le nombre de vols privés en France avait quadruplé en 2022 par rapport à 2020, atteignant un total de 85 885 vols. En 2022, les routes les plus empruntées étaient Paris-Genève, Paris-Londres et Nice-Londres. En train, le trajet de Paris à Genève peut être effectué en 3h11, tandis que Paris-Londres prend environ 2h15 en Eurostar.

De Valentine Fourreau pour Statista

---

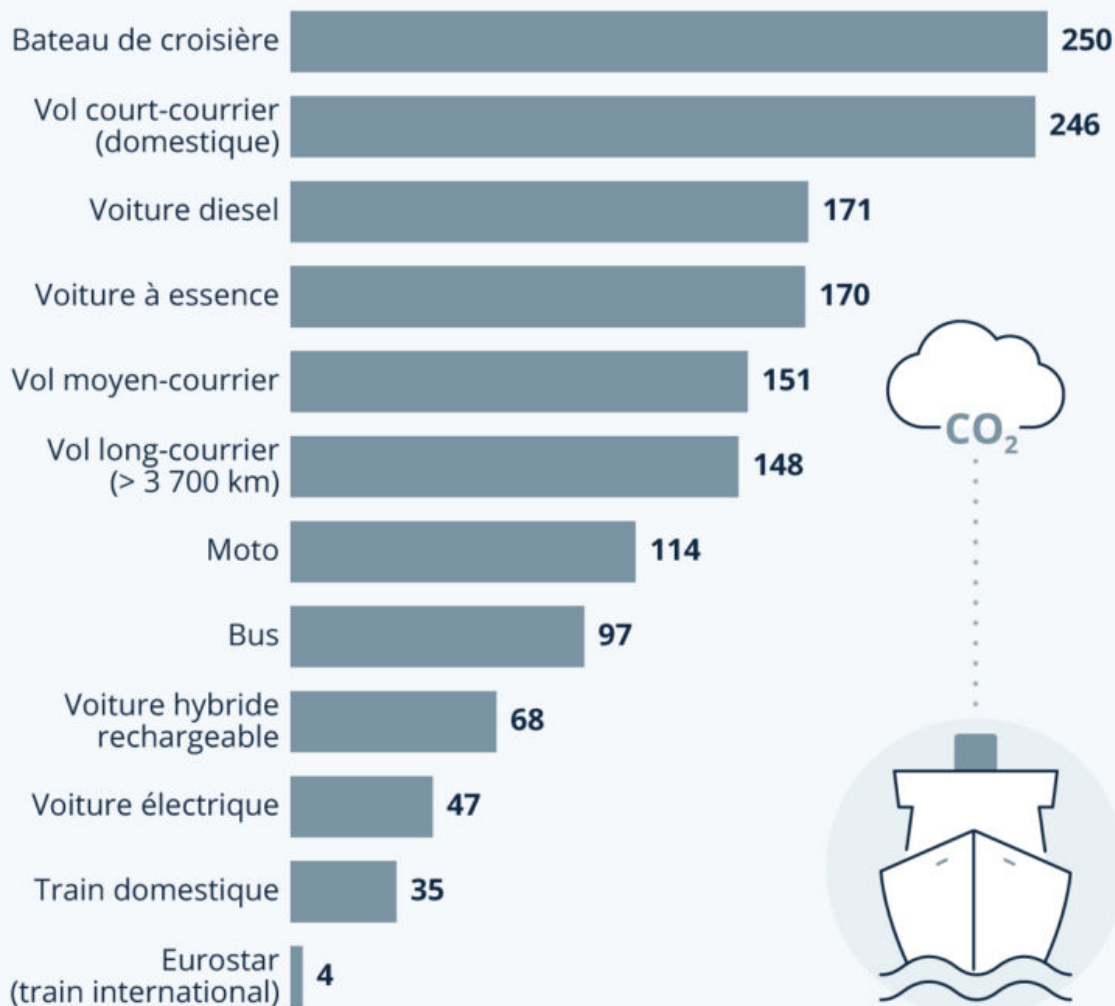
## Quels modes de transport sont les plus polluants ?



Écrit par le 4 avril 2025

# L'empreinte carbone du transport de voyageurs

Émissions de gaz à effet de serre des modes de transport, en grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par passager-kilomètre



Sources : OWID, ICCT et gouvernement britannique via Visual Capitalist



**statista**

Ecrit par le 4 avril 2025

Les transports représentent [près du quart des émissions mondiales](#) de dioxyde de carbone liées à la combustion d'énergie. Comme le montre une analyse publiée par le site [Visual Capitalist](#), les voyages en bateau de croisière, les vols intérieurs (court-courrier) et les trajets en voiture thermique sont les modes de déplacement les plus intensifs en carbone, c'est-à-dire si l'on regarde les grammes d'équivalent CO2 émis par passager et par kilomètre. À l'autre bout de l'échelle, le train s'impose parmi les [moyens de transport](#) émettant le moins de gaz à effet de serre rapporté au nombre de voyageurs et à la distance parcourue.

Il est important de souligner que les données présentées dans le graphique ci-dessous peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction du mix énergétique national, des technologies et du réseau de transport. Par exemple, de nombreux experts s'accordent à dire que les [voitures électriques](#), sur une durée de vie complète, ont une empreinte carbone plus faible que les véhicules à moteur à combustion. Cependant, les véhicules électriques se rechargent avec le courant provenant du réseau électrique, qui demeure plus ou moins alimenté par les [combustibles fossiles](#) selon les pays. Par conséquent, les émissions des voitures électriques dépendent avant tout de la manière dont les pays dans lesquels elles sont utilisées produisent leur électricité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista